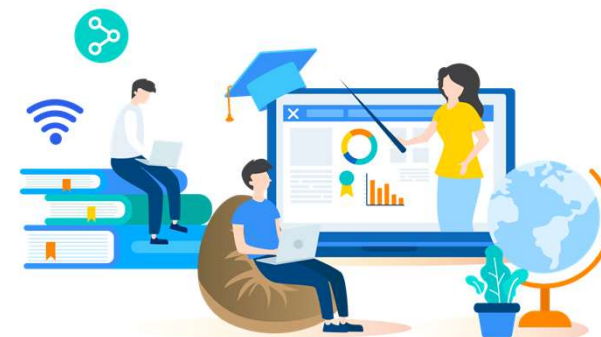


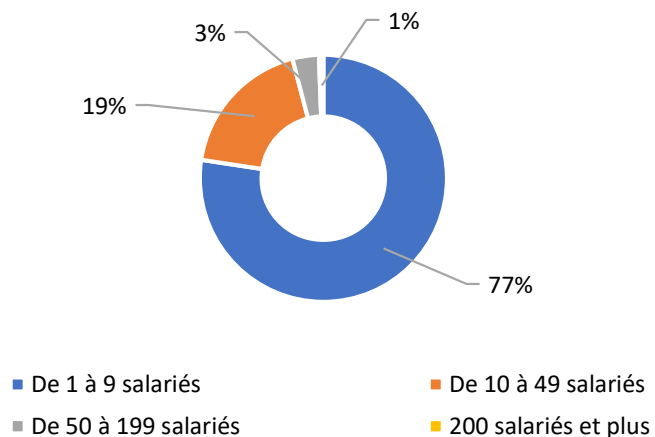
Rapport d'activités 2022

CARTOGRAPHIE DES ADHERENTS

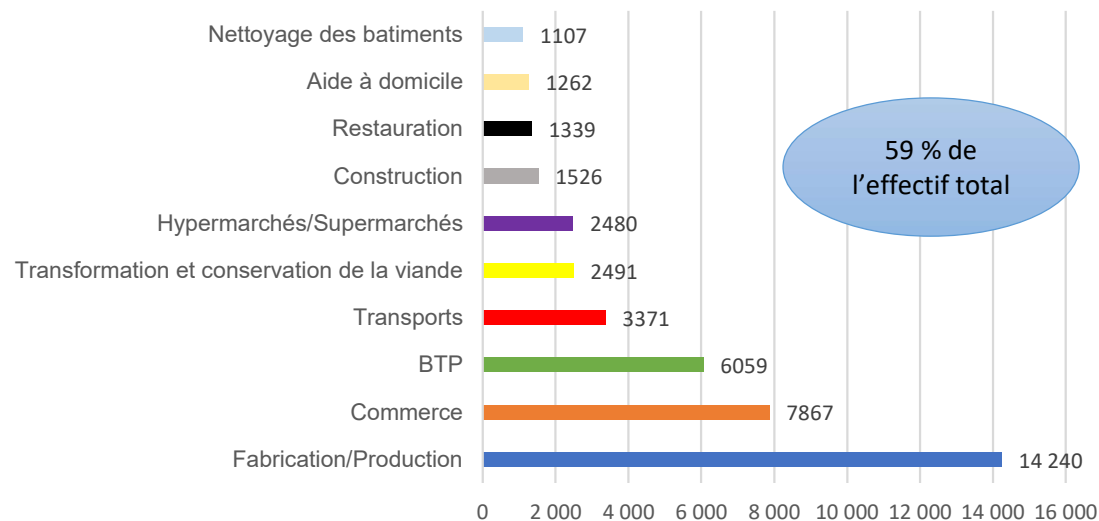
Taille d'entreprises	Nombre d'entreprises	Nombre des salariés
De 1 à 9 salariés	4 782	15 241
De 10 à 49 salariés	1 149	24 333
De 50 à 199 salariés	213	19 451
200 salariés et plus	35	12 194
TOTAL au 31/12/22	6 219	71 219



Répartition des entreprises adhérentes par taille



Les grands secteurs d'activités suivis
(en nombre de salariés)



387 adhésions
260 radiations

CARTOGRAPHIE DES SALARIES

71 219 salariés suivis

19 959 salariés
(28%) en SIR

501 salariés
(1%) en SIA

50 058 salariés
(71%) en SIS

SIR = surveillance individuelle renforcée

- ✓ Examen médical d'embauche à l'affectation au poste réalisé soit par un médecin du travail, un collaborateur médecin, un interne et éventuellement précédé, ou non, par un entretien infirmier sous protocole.
- ✓ Examen intermédiaire à deux ans maximum réalisé par soit par un médecin du travail, un infirmier, un collaborateur médecin, un interne
- ✓ Examen médical périodique : 4 ans maximum réalisé soit par un médecin du travail, un collaborateur médecin, un interne et éventuellement précédé, ou non, par un entretien infirmier sous protocole.

SIA = surveillance individuelle adaptée

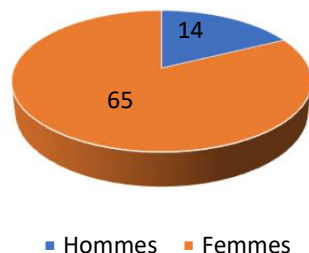
- ✓ Visite d'information et de prévention initiale à l'affectation au poste, réalisée soit par un médecin du travail, un infirmier, un collaborateur médecin, un interne – Réorientation possible vers le médecin du travail (travailleur handicapé ou autres)
- ✓ Visite d'information et de prévention périodique : 3 ans maximum par un médecin du travail, un infirmier, un collaborateur médecin, un interne.

SIS = surveillance individuelle simple

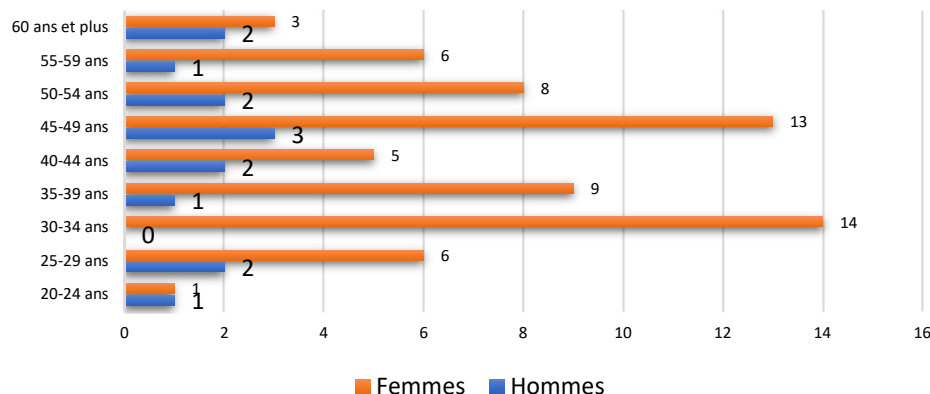
- ✓ Visite d'information et de prévention initiale dans les 3 mois maximum après l'affectation au poste, réalisée soit par un médecin du travail, un infirmier, un collaborateur médecin, un interne
- ✓ Visite d'information et de prévention périodique : 5 ans maximum par un médecin du travail, un infirmier, un collaborateur médecin, un interne.

Quelques indicateurs RH

Répartition femmes/hommes au 31/12/22



Répartition par tranche d'âge au 31/12/22



Index Egalité Femmes Hommes 2022

Au 31/12/22, la note globale du SATM n'est pas calculable.

Les résultats obtenus, indicateur par indicateur, sont les suivants :

- Ecart de rémunération: non calculable (effectifs des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif)
- Ecart de taux d'augmentations individuelles : 35 points
- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation au retour d'un congés maternité : 15 points
- Parité parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 10 points

Les effectifs au 31 décembre 2022

Médecins du travail 8 (7,2 EQTP)

Pôle Infirmières 17 (16,1 EQTP)

Pôle secrétaires 19 (18 EQTP)

Responsable pôle paramédical 1 (0,9 EQTP)

Pôle technique 22 (21,80 EQTP)

9 techniciens en prévention (9 EQTP)
3 conseillers en prévention (3 EQTP)
1 ergonome (1 EQTP)
3 chargées de maintien dans l'emploi (3 EQTP)
3 formatrices (2,8 EQTP)
1 assistante sociale (1 EQTP)
1 psychologue (1 EQTP)
1 assistante pôle technique (1 EQTP)

Responsable pôle technique 1 (1 EQTP)

Pôle administratif et comptable 9 (8,60 EQTP)

Assistante de direction (1 EQTP)
Comptable (1 EQTP)
Secrétaire comptable adhérents (0,8 EQTP)
Secrétaire comptable fournisseurs (0,8 EQTP)
Secrétaire administrative (1 EQTP)
Assistante communication (1 EQTP)
Hôtesse d'accueil/standardiste (1 EQTP)
Responsable informatique (1)
Technicien informatique (apprenti) (1 EQTP)

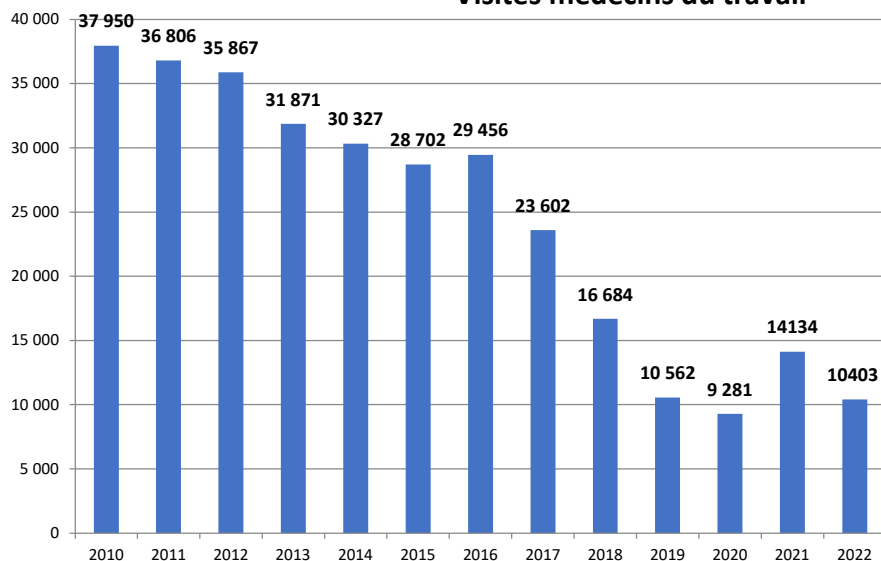
Directrice Générale 1 (1 EQTP)

78 collaborateurs (74,6 EQTP)

Activités du pôle médical en 2022

10 403 visites médicales par les médecins du travail

Visites médecins du travail

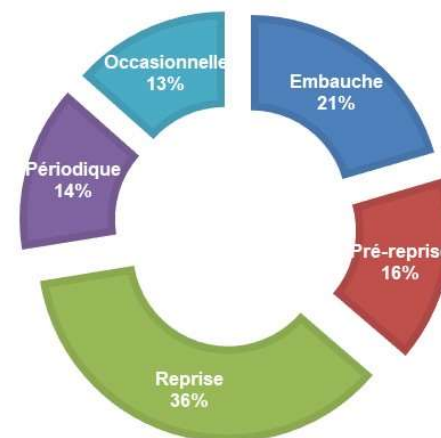


A noter :

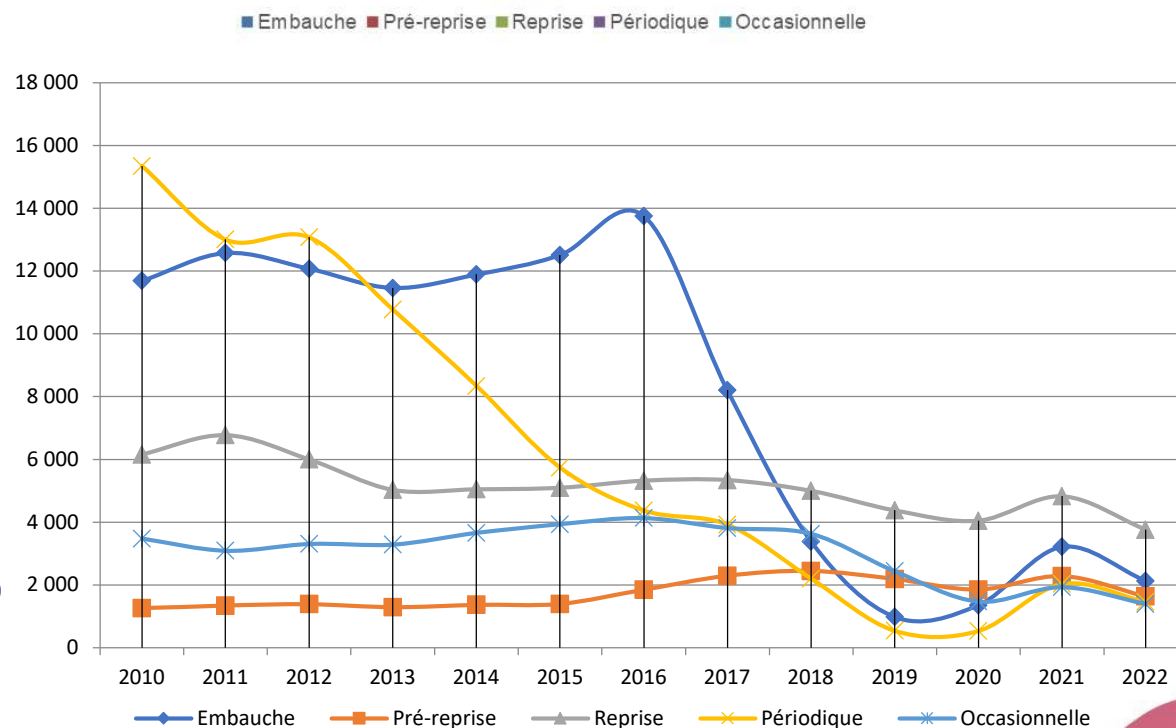
En 2021, 11 médecins (9,6 EQTP)

En 2022, 8 médecins (7,2 EQTP)

En 2022, 273 jours d'arrêt pour les médecins



Visites médicales réalisées par type en 2022



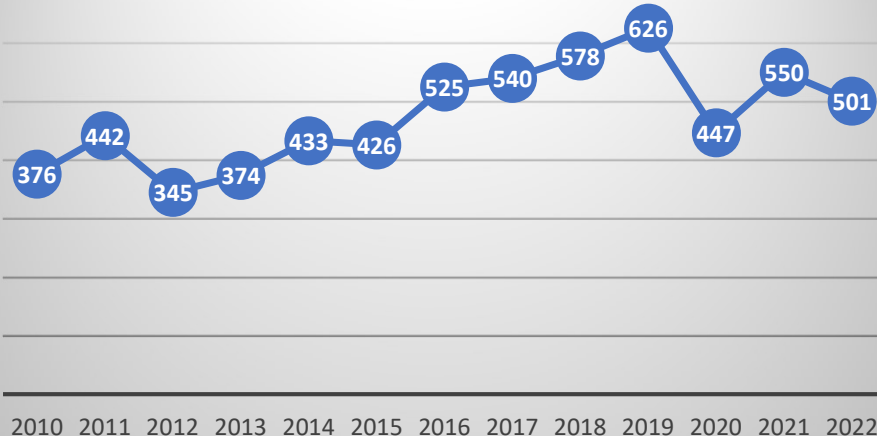
Répartition des avis par les médecins du travail

Décisions	2019	2020	2021	2022
Attestation de suivi avec préconisation	2 421	2 039	2 685	1 638
Attestation de suivi sans préconisation	1 204	1 135	1 153	1 036
Fiche d'aptitude avec préconisation	1 632	2 034	3 155	1 540
Fiche d'aptitude sans préconisation	1 825	1 083	2 525	2 458
Fiche d'inaptitude	626	447	550	501
TOTAL	7 708	6 738	10 068	7 173

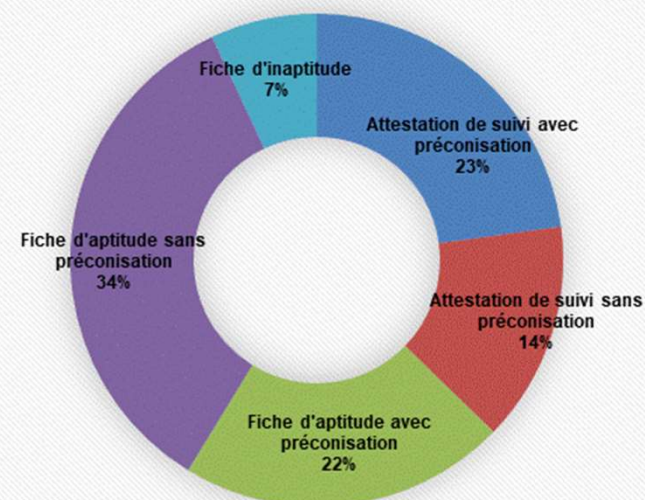
30% des visites réalisées par les médecins du travail ne donnent pas lieu à remise d'un avis/attestation



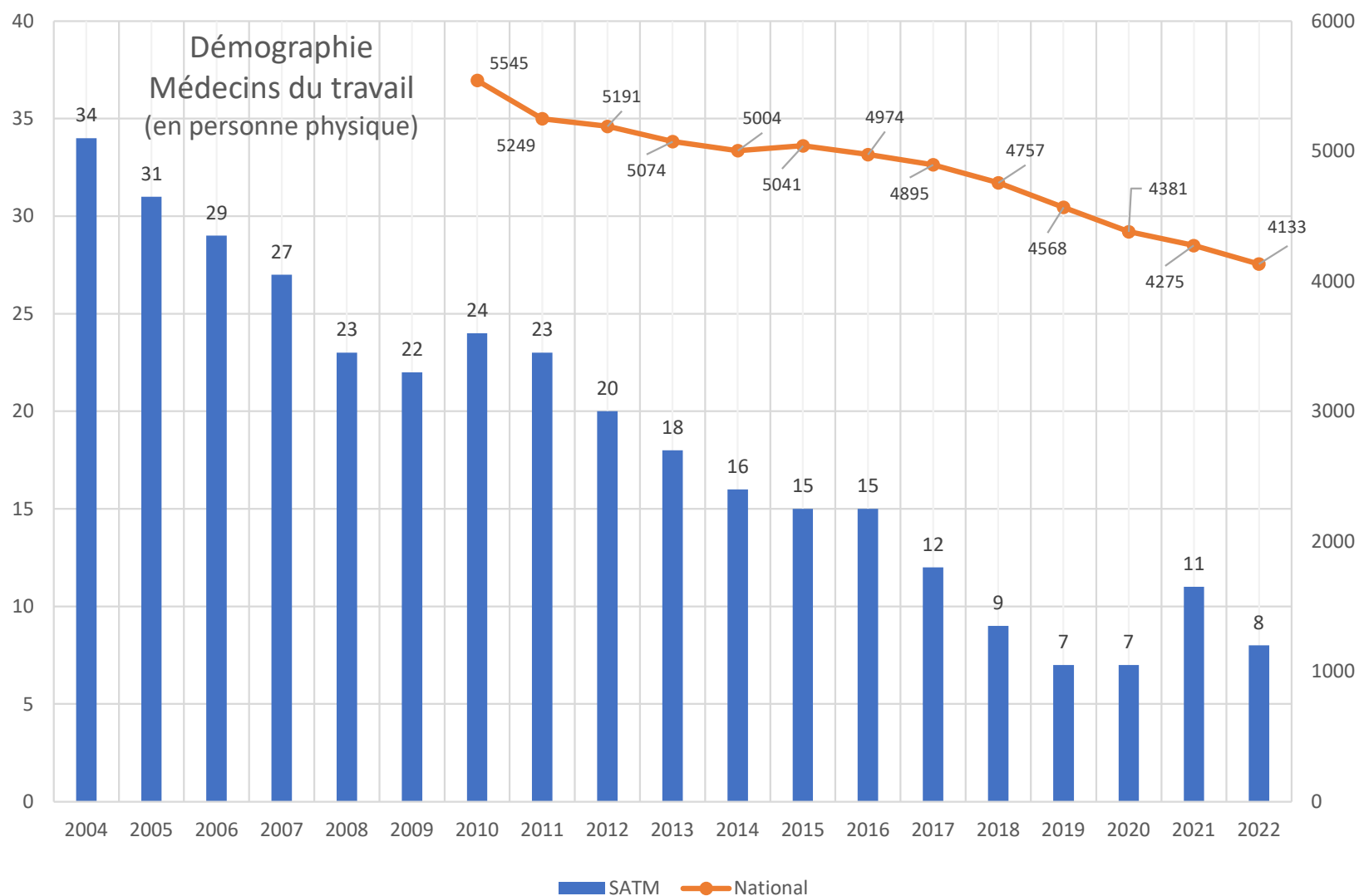
Evolution des inaptitudes totales depuis 2010



Répartition des conclusions par les médecins en 2022



Evolution du nombre de médecins du travail

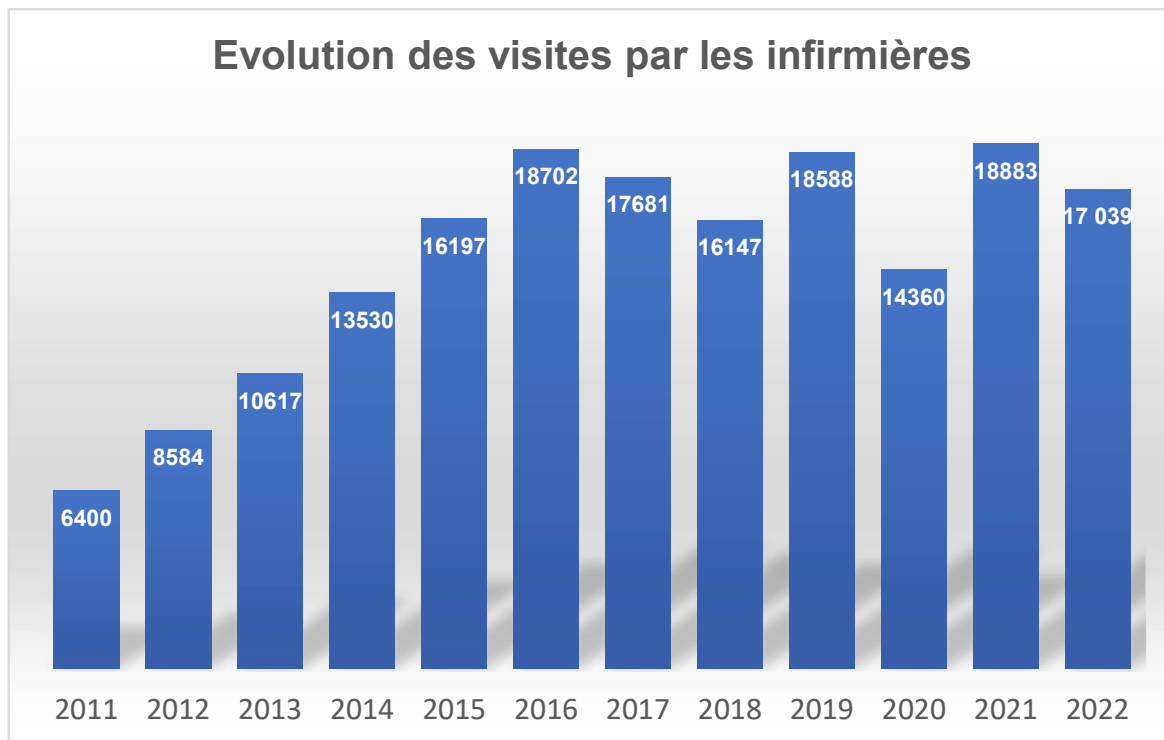


Activités du pôle paramédical en 2022

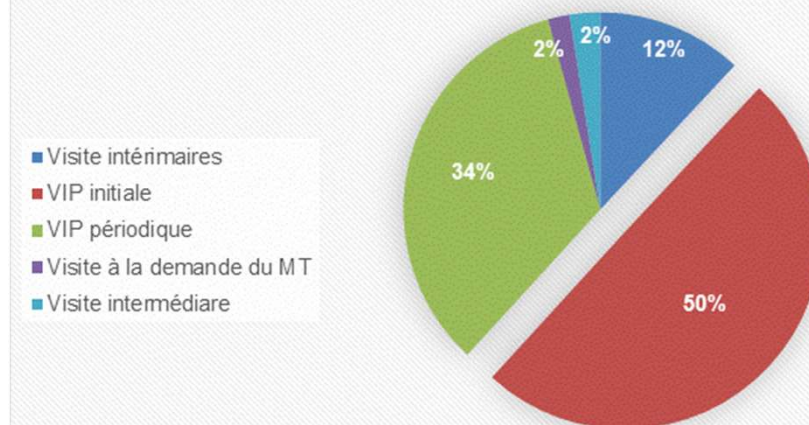
Les visites par les infirmières en Santé au Travail



Evolution des visites par les infirmières



Visites par type en 2022



A noter :

En 2021, 18 infirmières (16,9 EQTP)
En 2022, 17 infirmières (16,1 EQTP)
En 2022, 94 jours d'arrêt pour les IST

Les examens complémentaires réalisés par les infirmières ou les secrétaires médicales

37 386 examens réalisés dont les principaux sont :

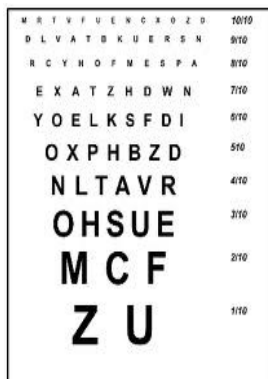
Au 31/12/22
17 infirmières
(16,1 EQTP)
19 secrétaires
(18 EQTP)



17 481 audiogrammes



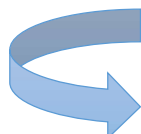
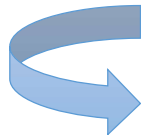
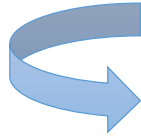
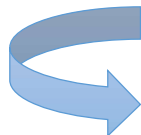
896 questionnaires Echelle de somnolence d'Epworth



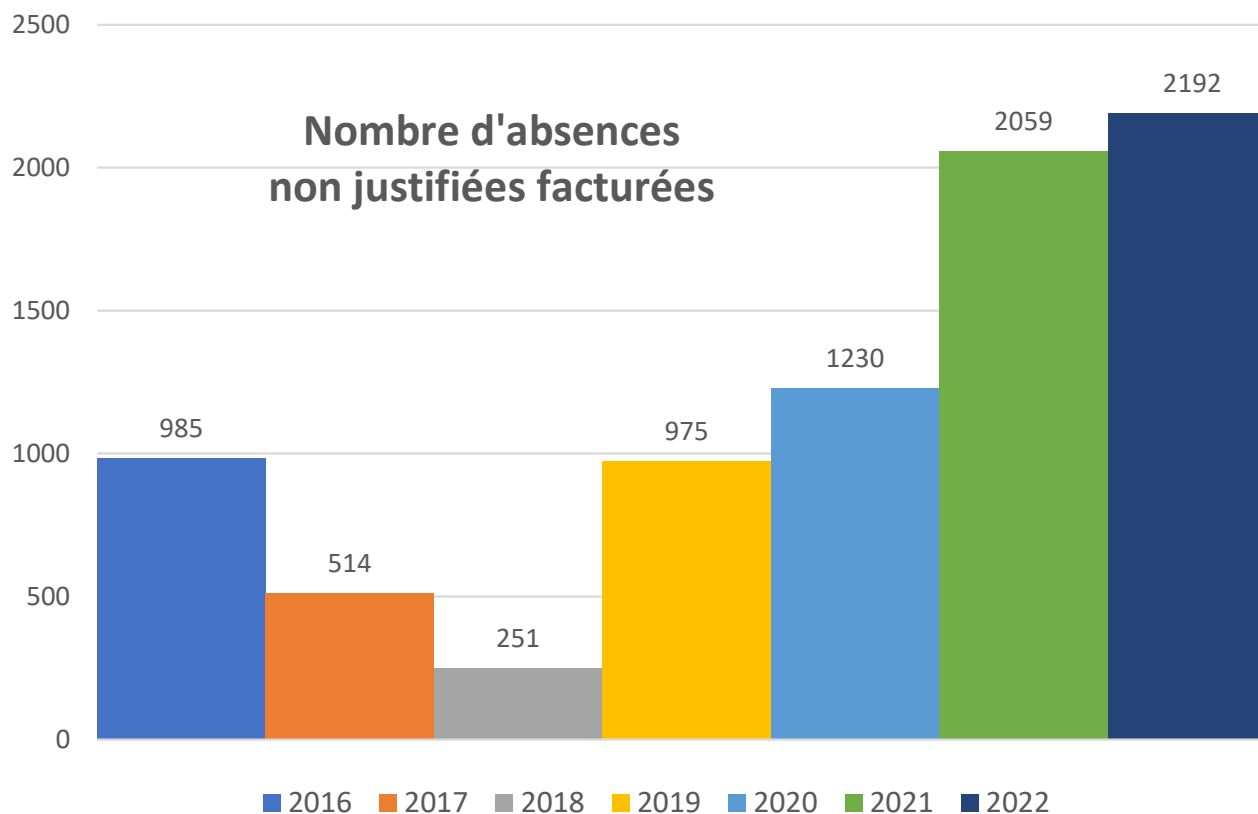
18 815 visiotests

Activités du pôle paramédical en 2022

Action en Milieu de Travail

-  135 participations au Comité Social et Economique dans les entreprises adhérentes
-  520 études de postes réalisées
-  36 actions d'informations/sensibilisations (exemple : session d'information des travailleurs saisonniers)
-  64 visites d'entreprises

Les absences aux visites



Mise en place de la facturation des absences non justifiées depuis 2016 selon les modalités suivantes :

- Absence du salarié à la visite : l'adhérent n'a pas prévenu le service dans un délai > à 48 heures.
- Un salarié est arrivé en retard et se trouve en dehors du créneau réservé. Il n'a pas pu être reçu par le médecin ou l'IDEST

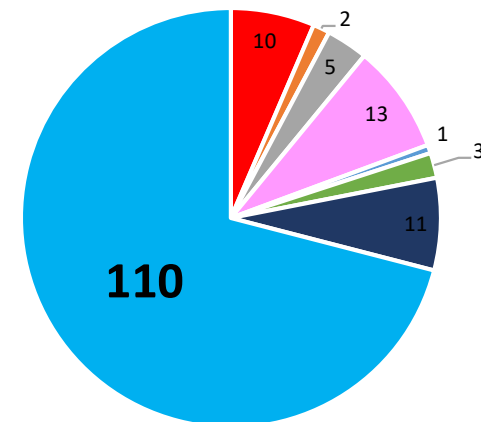
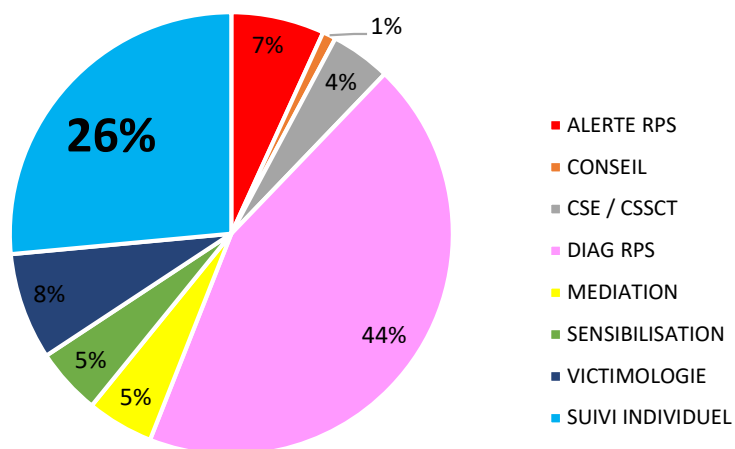
Activités du Pôle technique

Psychologue du Travail

Au 31/12/22
1 psychologue
(embauche 03/22)

110 actions de suivi individuel
45 actions collectives

Répartition des actions en temps



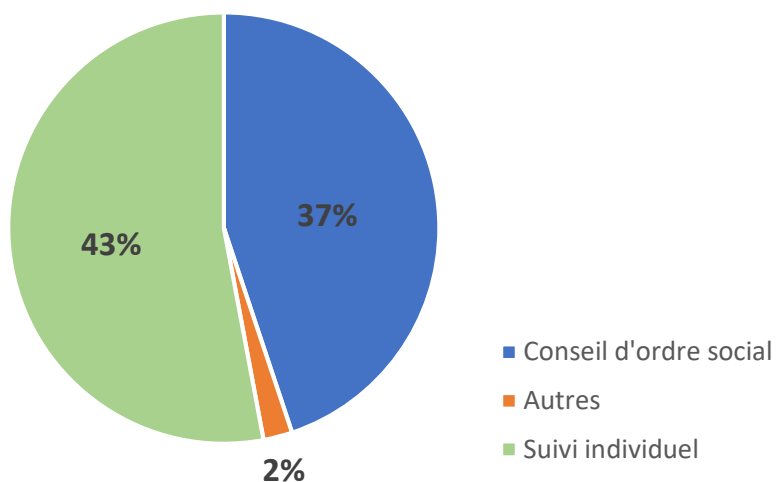
ALERTE RPS CONSEIL CSE / CSSCT DIAG RPS
MEDIATION SENSIBILISATION VICTIMOLOGIE SUIVI INDIVIDUEL

Activités du pôle technique

Assistante de service social

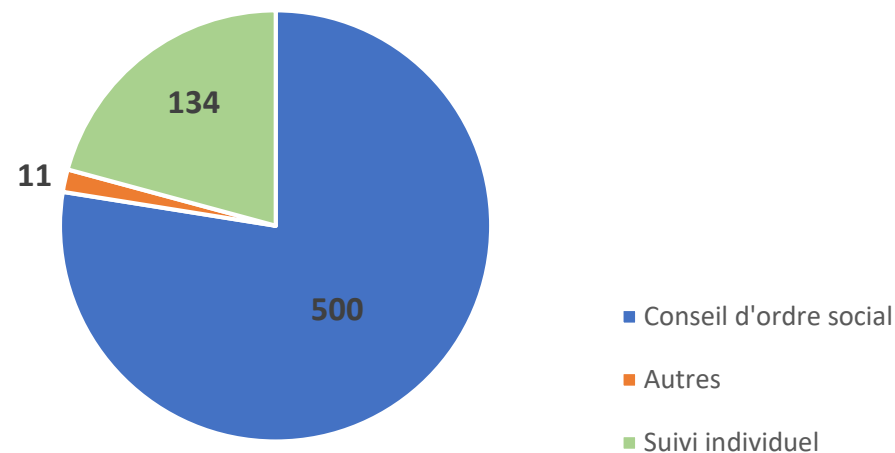
Au 31/12/22
1 assistante
sociale
(1 EQTP)

Répartition des actions en temps



645 actions réalisées

Répartition en nombre d'actions



Activités du pôle technique

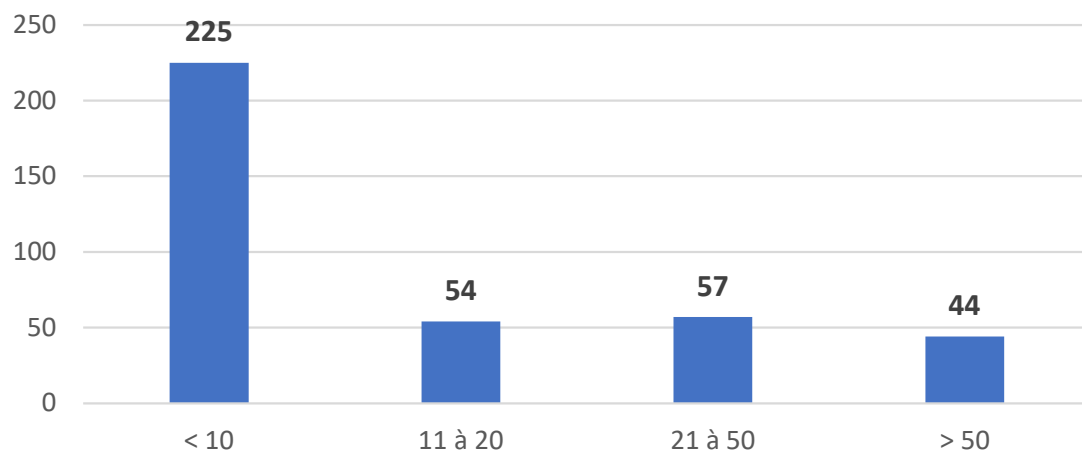
Assistant Santé Sécurité au Travail vers Technicien en Prévention

Au 31/12/22
9 techniciens
en prévention

Montée en compétence interne avec pour objectif de développer l'accompagnement des entreprises de moins de 20 salariés dans leur DUERP

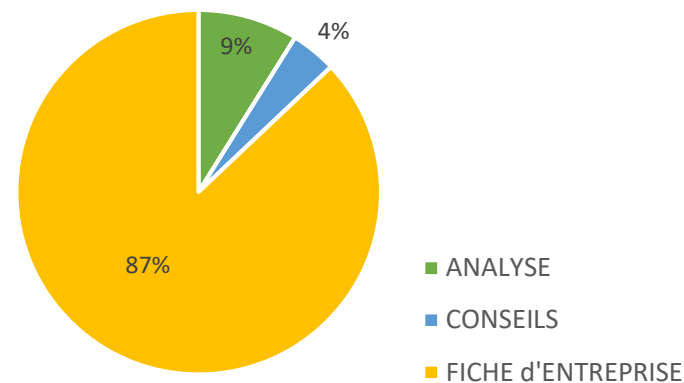
380 fiches d'entreprise (création et/ou MAJ) en 2022

Répartition des FE par taille d'entreprise



87% du temps consacré pour les fiches d'entreprise par les techniciens en prévention

Répartition des actions en temps



40 accompagnements auprès d'entreprises pour l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Activités du pôle technique

Assistant Santé Sécurité au Travail vers Technicien en Prévention

59% de fiches d'entreprise réalisées
représentant 3 638 adhérents

La fiche d'entreprise, pour quoi faire ?

AIDER

l'employeur à identifier et évaluer les risques au sein de son entreprise en tenant compte de l'état de santé des travailleurs constaté au cours du suivi individuel

CONSEILLER

l'employeur sur la prévention des risques dans l'entreprise et l'aider à établir un plan d'action de prévention

Objectif : 100% de fiches d'entreprise réalisées

La fiche d'entreprise est un **document obligatoire** régi par le code du travail ([Article R4624-46 à R4624-50](#)).

Activités du pôle technique

De Technicien Hygiène et Sécurité vers Conseiller en Prévention

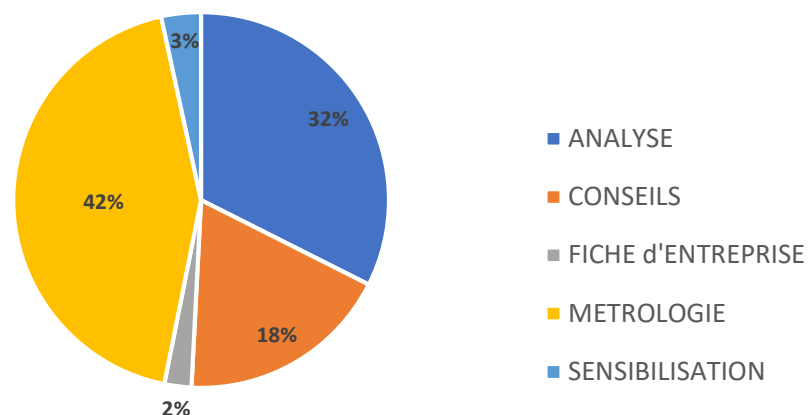
Au 31/12/22
3 conseillers
en prévention

Montée en compétence interne d'un Technicien en prévention au poste de Conseiller en prévention
(Projet de service : 1 conseiller en prévention par centre)

659 actions réalisées auprès des entreprises et leurs salariés dont :

- **274** dans le cadre de réalisation de métrologie (bruit, polluants, vibrations, ambiance lumineuse...) afin de mieux conseiller les entreprises dans la prévention des risques professionnels
- **136** dans le cadre d'une analyse de situation de travail/étude de poste
- **53** dans le cadre de l'établissement ou la mise à jour de fiche d'entreprise
- **32** dans le cadre de l'analyse des données de sécurité (Fiches de données de sécurité)

Répartition des actions en temps



Activités du pôle technique

Ergonomes

Au 31/12/22
1 ergonome

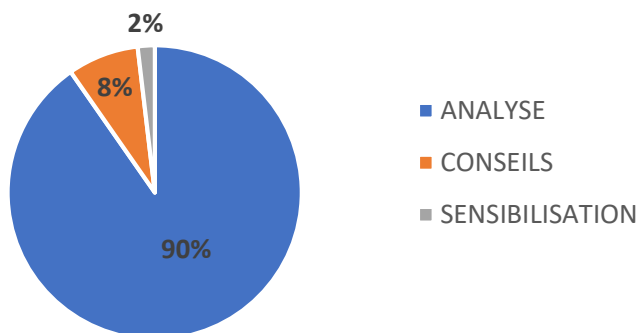
212 actions réalisées auprès des entreprises et leurs salariés dont :

- **139** dans le cadre de l'analyse de situation de travail/étude de poste
- **24** dans le cadre d'une demande d'intervention/visite en entreprise

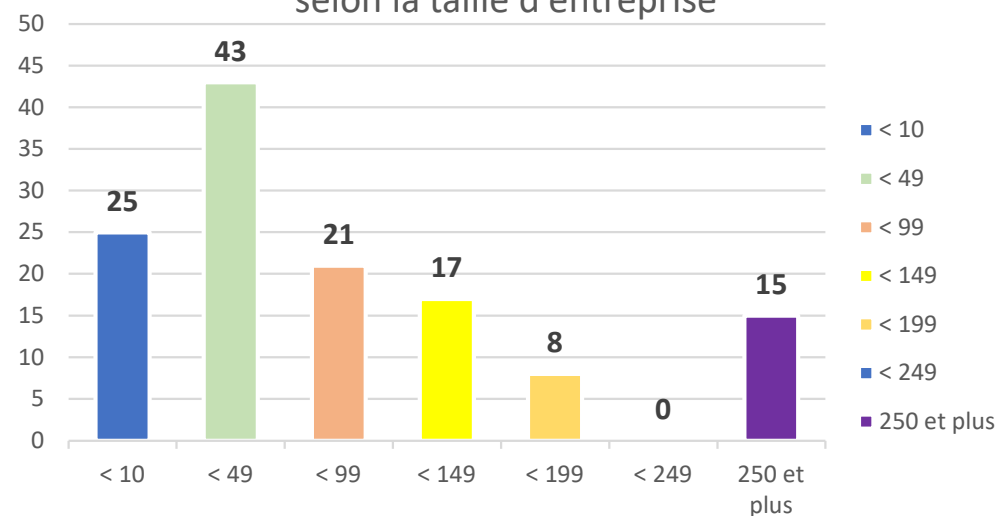
90% du temps consacré à l'analyse*
par les ergonomes

* Analyse bibliographique et réglementaire –
Analyse de la demande d'intervention/visite en
entreprise – Analyse de situation de
travail/étude de poste – Analyse/diagnostic par
questionnaire/entretiens

Répartition des actions en temps



Répartition des demandes d'intervention
selon la taille d'entreprise



Activités du pôle technique

Chargées de maintien dans l'emploi

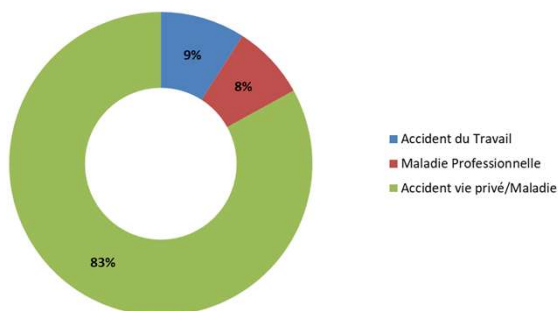
Au 31/12/22
3 chargées de
maintien

453 situations
accompagnées

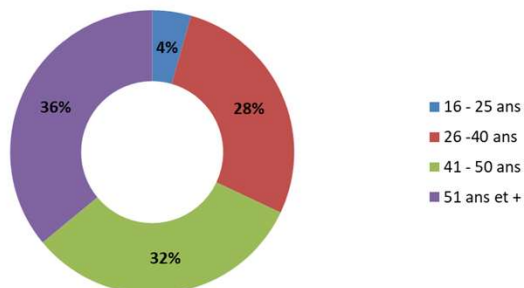
286 entreprises
concernées

Caractéristiques

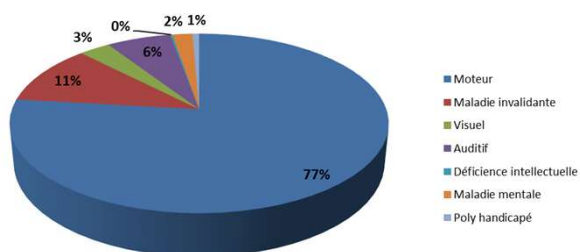
Origine des problèmes de santé pour les 453 situations



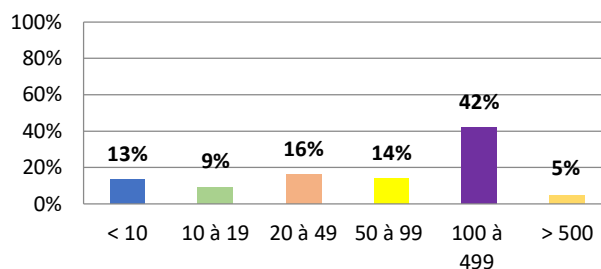
Répartition des 453 salariés par tranches d'âge



Répartition des 453 situations par problématiques de santé



Répartition des 453 situations par taille d'entreprise



Résultats

164 salariés maintenus dans l'emploi dont :

- 147 au même poste
- 16 à un autre poste
- 1 dans un autre établissement du groupe

130 études ergonomiques réalisées qui ont donné suite à 120 transformations/améliorations de situations de travail
34 accompagnements transition professionnelle interne, appareillages spécifiques,...

115 situations avec analyse de la demande et conseils apportés

28 situations fermées (prolongation d'arrêt, autres issues telles qu'invalidité, pas de suites données à notre proposition d'intervention...)

6 licenciements pour inaptitude médicale

140 situations en cours d'étude fin 2022 qui se poursuivront en 2023

Fin de la convention de partenariat avec CAP EMPLOI

Activités du pôle technique

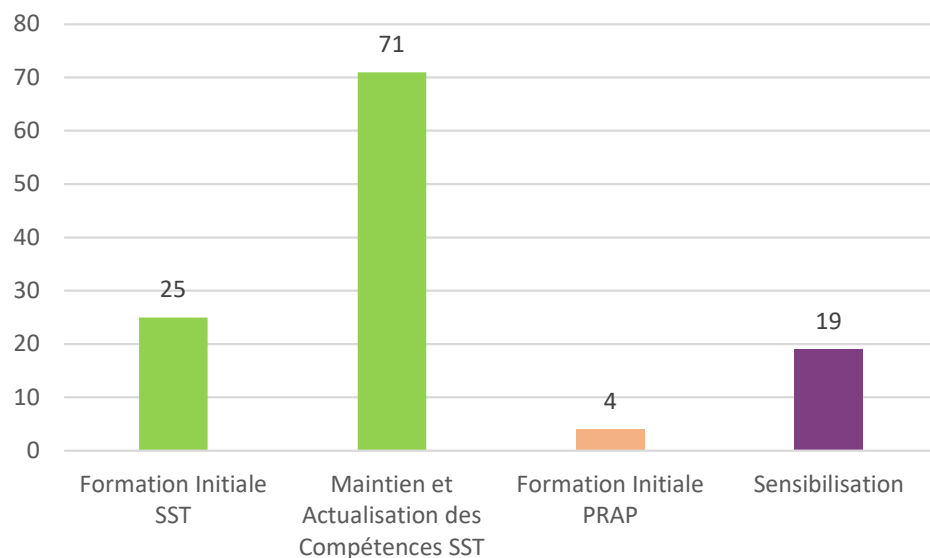
Formatrices

Au 31/12/22
3 formatrices*

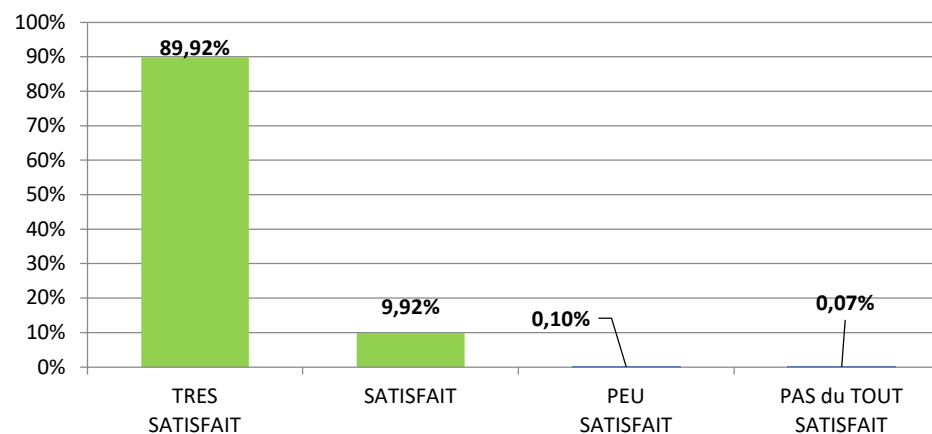
*1 formatrice en arrêt
depuis sept 2022



Nombre d'actions par type



Taux satisfaction formation SST



**690 salariés formés représentant
130 journées de formation**



REJOIGNEZ-NOUS



SATM - Santé au travail en Mayenne



SATM53



SATM53



www.satm.fr